N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

Famille royale (France), Femme (portrait), Fusion monarchique, Politique (France), Réseau social et politique

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1852-06-08
Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais
Cote3200, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15
Nature du documentLettre autographe
Supportcopie numérisée de microfilm
Etat général du documentBon
Localisation du documentArchives Nationales (Paris)
Transcription
N°8 Paris, Mardi 8 Juin 1852

L’avertissement donné par le Ministre de la Police est Constitutionnel et la réponse du Dr Véron feront aujourd’hui encore plus de bruit que n’en faisait hier le premier article du Docteur. Il n'en pouvait guère être autrement ; l’offense était trop rude

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf

pour n'être pas ressentie.
On dit que Morny a dit il y a deux mois, quand la loi de la presse a paru : " Vous verrez que le Constitutionnel sera le premier journal supprimé." C'est une question de savoir si le silence de M. Granier de Cassaignac aura pour le président plus d'inconvénient que d'avantage. Il sera moins détendu, et moins compromis. On sera satisfait à Bruxelles. C'est là certainement un témoignage de bon vouloir pour les bonnes relations et un acte de déférence envers la paix Européenne. Je suppose que la Belgique y répondra par quelque mesure un peu efficace pour protéger le Président contre les attaques de la presse Belge ; elle ne peut guère s'en dispenser.
Duchâtel, Charles de La Ferronay, le Général Trézel, Neuvet de Bord, Nisard, Salvandy, tous les Mornay, voilà mes visiteurs d'hier.
Madame de Mornay m'a remercié par quelques lignes d'une fermeté émue et simple qui m'a touché. Elle a autant d'énergie native, et plus de vertu réfléchie que son père. C'est une curieuse chose que la forte et longue préoccupation du Maréchal sur son tombeau. Il y a fait travailler, sous ses yeux, pendant, trois ans. Il n'a pas voulu le placer dans sa terre qui peut passer un jour entre les mains, on ne sait de qui : " Je ne veux pas être vendu avec mon château." Pas même dans l'intérieur de l'Église de sa petite ville de St Amand ; il a trouvé la place trop petite et trop sombre. Il l'a fait construire sur la place publique de St Amand, adressé à l'Eglise et incrusté en partie dans le mur de l'Eglise, pour avoir à la fois la publicité et une sanction religieuse ; puis il a légué une rente perpétuelle aux pauvres de St Amand ; perpétuelle à condition que la commune ferait respecter à perpétuité l'emplacement du tombeau. Si l'on y touchait un jour, la rente cesserait ; en sorte que toute la population de St Amand est intéressée à sa conservation. Le monument est simple et assez grand, en marbre ; il n'y a que deux places, pour lui et sa femme. Il a pris toutes les précautions possibles pour touché. Elle a autant d'énergie native, et leur union dans l'éternité.
Charles de La Feronnay revient de Claremont, disant les mêmes choses. On m'avait mal informé hier. Le Duc de Montpensier et l'Infante en repartent, le 16 Juillet, et non pas après le 26 août. La Reine aurait désiré qu'il attendit jusques là ; il ne l'a pas pu ; l'Infante est grosse et ne peut pas trop retarder son long voyage à travers l'Allemagne. Mad. la Duchesse d'Orléans part, sous peu de jours, avec ses enfants, pour les eaux de Baden, en Suisse ; elle ira de là s'établir pour quelque temps à Interlaken. On dit que ses confidents intimes, M. de Lasteyrie, M. de Rémusat et même M. Thiers iront l'y rejoindre. J'en doute, au moins pour plusieurs.
Mad. de Rémusat, que j'ai vue avant hier, m'a paru avoir d'autres projets.
Adieu Princesse. Je pense avec plaisir que vous êtes arrivée, établie. Je vous désire un beau soleil et un peu de force pour jouir de votre jolie vallée et de vos charmantes conversations, car il y a un grand charme à retrouver les souvenirs et les affections de sa première vie. Ici il pleut et les matérialistes s'en réjouissent. A la bonne heure, pourvu que le soleil revienne quand je serai en Normandie. Adieu, Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-06-08

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853

Informations éditoriales

Date précise de la lettreMardi 8 juin 1852
DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)
Lieu de destinationSchlangenbad
DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.
Lieu de rédactionParis (France)
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf

N.° 8 Paris - Mardi 8 Juin 1852 3200

L'avertissement donné par le Ministre de la Police au Constitutionnel et la réponse du Dr. Véron feront aujourd'hui encore plus de bruit que n'en fesait hier le premier article du Docteur. Il n'en pouvait guère être autrement; l'offense était trop rude pour n'être pas ressentie. On dit que Morny a dit il y a deux mois, quand la loi de la presse a paru: "Vous verrez que le Constitutionnel sera le premier journal supprimé." C'est une question de savoir si le silence de Mr. Granier de Cassaignac aura pour le Président plus d'inconvénient que d'avantage. Il sera moins défendu et moins compromis. On sera satisfait à Bruxelles. C'est là certainement un témoignage de bon vouloir pour les bonnes relations et un acte de déférence envers la paix Européenne. Je suppose que la Belgique y répondra par quelque mesure un peu efficace pour protéger le Président contre les attaques de la presse Belge; elle ne

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf

peut guère s'en dispenser.

Du Châtel, Charles de Latour-Maubourg, le général Fréd. Meuret de Bord, Rilard, Salvandy, tous les Mornay, voilà mes visiteurs d'hier. Madame de Mornay m'a remarqué par quelques lignes d'une fermeté énergique et simple qui m'a touché. Elle a autant d'énergie active et plus de vertu réfléchie que son père. C'est une curieuse chose que la forte et longue préoccupation du Maréchal sur son tombeau. Il y a fait travailler, sous ses yeux, pendant trois ans. Il n'a pas voulu le placer dans sa terre, qui peut passer un jour entre les mains on ne sait de qui : "Je ne veux pas être vendu avec mon château" Par même dans l'intérieur de l'église de la petite ville de St. Amand, il a trouvé la place trop petite et trop sombre. Il l'a fait construire sur la place publique de St. Amand, adossé à l'église et incrusté en partie dans le mur de l'église, pour avoir à la fois la publicité et une sanction religieuse ; puis il a légué une rente perpétuelle aux pauvres de St. Amand ; perpétuelle à condition que la Commune fera respecter à perpétuité l'emplacement du tombeau. Si l'on y touchait un jour, la rente cesserait, sûrete que toute la population de St. Amand est intéressée à la conservation. Le monument est simple et assez grand, en marbre ; il n'y a que deux places, pour lui et sa femme. Il a pris toutes les précautions possibles pour leur union dans l'éternité.

Charles de Latour-Maubourg revient de Clarémont, disant les mêmes choses. On m'avait mal informé hier. Le duc de Montpensier et l'Infante en repartent le 15 Juillet, et non pas après le 26 Août. La Reine aurait désiré qu'il attendît jusques là ; il ne l'a pas pu ; l'Infante est grosse et ne peut pas trop retarder son long voyage à travers l'Allemagne. Mad. la duchesse d'Orléans part, sous peu de jours, avec ses enfans, pour les eaux de Baden en Suisse ; elle ira de là s'établir pour quelque temps à Interlaken. On dit que ses confidens intimes, M. de Lasteyrie, M. de Rémusat et même M. Thiers, iront l'y rejoindre. J'en doute, au moins pour plusieurs. Mad. de Rémusat, que j'ai vue avant hier, m'a paru avoir d'autres projets.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf

Adieu, Princesse. Je pense avec plaisir que vous êtes arrivée, établie. Je vous souhaite un beau soleil et un peu de force pour jouir de votre jolie vallée et de vos charmantes conversations, car il y a un grand charme à retrouver les souvenirs et les affections de sa première vie. Soi-il plaît aux matérialistes. Nous réjouissons, à la bonne heure, pourvu que le soleil revienne quand je serai en Normandie. Adieu, adieu.

7. Schlangenbad le 9 juin 1852.

Je vous envoye l'épitaphe faite par Meyendorff sur le tombeau du P. Schwarzenberg. Cela vient à propos de votre discours sur celui de Morway. Le journaux en parlent également par encore dites moi un mot lu en passant vous envoye là. M. est bien sensible à votre opinion. Je suis sûre qu'il vous plairait extrêmement si vous le connaissiez. À mon avis il est charmant, seulement il fait trop de choses et moi je n'en fais qu'une, et encore comme cela!

En faisant ma toilette hier pour aller chez l'Duc je me suis trouvée mal. Tout simplement une expédition fatiguante au lieu de sortir, je me suis couchée

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3853?context=pdf